



StopOGM - Groupe de travail romand sur le génie génétique

Communiqué de presse de StopOGM du 9 mars 2010

Les organisations critiques vis-à-vis du génie génétique saluent la décision de la majorité du Conseil national. **Prolongation de trois ans du moratoire sur la culture commerciale des OGM.**

**Les organisations d'agriculteurs, de consommateurs, d'aide au développement et de protection de l'environnement et des animaux, réunies au sein du Groupe suisse de travail sur le génie génétique (GTG), dont fait partie le Groupe de travail romand sur le génie génétique - StopOGM, saluent la décision du Conseil national, par 108 voix pour et 69 contre, de prolonger le moratoire sur la culture commerciale d'organismes génétiquement modifiés. Cette décision entérine une prolongation pour 3 ans.**

Le délai supplémentaire permettra aux projets de recherche du PNR59 d'aboutir et d'être discutés, peut-être avec la reconnaissance qu'une agriculture exempte d'OGM sera plus durable pour la Suisse (rentable économiquement et environnementalement sur le long terme).

La recherche agricole s'est principalement axée sur les besoins de l'économie et de l'agriculture. Elle doit aujourd'hui renforcer son action dans le domaine de l'agriculture écologique. En plus d'être plébiscitée par une grande majorité de la population, les avantages d'un tel type d'agriculture ont été démontrés scientifiquement. Comme le mentionne un rapport récemment élaboré par un large panel d'experts mondiaux (EICSTAD, Évaluation internationale des Connaissances, des Sciences et des Technologies Agricoles pour le Développement), seule une agriculture écologique de proximité pourra augmenter la production en restaurant la fertilité des sols et en diminuant l'empreinte climatique des activités agricoles tout en jouant un rôle majeur dans le maintien et la restauration des écosystèmes.

La prolongation du moratoire permet une sécurité légale du fait que l'ordonnance sur la coexistence et différents instruments d'application n'existent pas encore. Pour permettre la coexistence, des réglementations dans le monitoring des plantes génétiquement modifiées (PGM) et la biosécurité doivent être édictées ces prochaines années, afin de garantir la protection des cultures conventionnelles, y compris après la levée du moratoire.

Plusieurs organisations paysannes, qui se sont exprimées dans le cadre de la consultation sur la prolongation du moratoire, sont clairement d'avis qu'il n'existe pas de besoins en matière d'utilisation commerciale de PGM et que le moratoire a apporté beaucoup de choses positives à l'agriculture suisse. Le renoncement à la culture de PGM permettra aux agriculteurs d'éviter des litiges juridiques sur les distances d'isolation entre les champs et fera économiser les coûts énormes générés par la mise en place d'une séparation des filières ou des éventuelles pertes de récolte pour cause de contamination.

La position très claire des organisations d'agriculteurs est renforcée par l'opposition aux OGM prônées par les organisations de défense des consommateurs.

Pour plus d'informations :

Géraldine Savary, Présidente de StopOGM, +41 79 41 48 665

Luigi D'Andrea, Biologiste PhD, secrétaire de StopOGM, +41 77 400 70 43

[www.stopogm.ch](http://www.stopogm.ch)